



Prémilhat



et ses Lieux-dits...

Toponymie : Etude des noms de lieux, de leur étymologie.

Ce document est le résultat du travail bénévole d'un petit groupe composé de :

Marie-Thérèse GODIGNON,
Janine CHAMORAUD,
Robert TEYSSANDIER

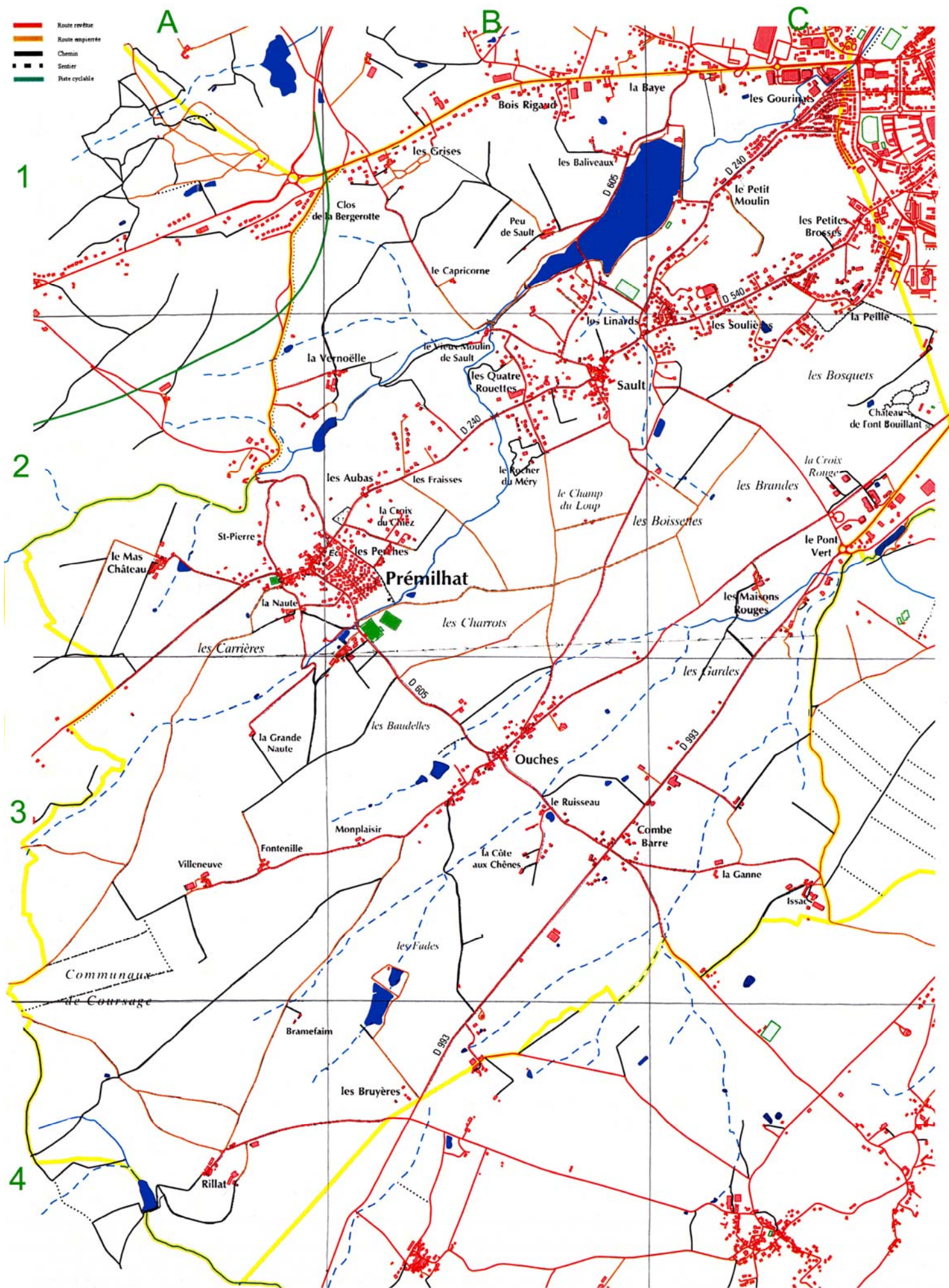
Accompagnés de Georges RACHALKSI (adjoint au maire)

Bibliographie sommaire

Essai de toponymie rurale de **Maurice Piboule**
Microtoponymie rurale et histoire locale de **Pierre Goudot**
Teillet-Argenty à travers les siècles

Et la collaboration du cercle archéologique de Montluçon

Reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs



- B2 Antes (Les)** : les vergers.
- B2 Aubas (Les)** : au bas de, au-dessous de, par opposition : les **Aussures** : au-dessus de.
- B2 Aubéries (Les)** : du latin *albarella* et du vieux français *auboul* ou *abel* : le saule. Plantation d'arbres de rivage en saules ou aubiers.
- B2 Aveneau** : (Avenau) du latin *avena* et vieux français *avesne* ou *aveine* = avoine. Champ de grande étendue où l'on peut faire plusieurs cultures « amener la terre en un seul aveneau ou en deux aveneaux » ex : une partie en orge et une en avoine. Autre définition possible : du latin *advenir* = arriver, donc le chemin par lequel on arrive dans un hameau en venant d'un autre village.
- A2 Ayants (Les)** : altération de *ayarts* ou *oyarts* : peupliers floconneux des lieux humides.
- B1 Baliveaux (Les)** : arbres de taillis.
- B3 Bateliers (Les)** : petits bacs pour traverser un cours d'eau en période de crue lorsque le gué est inutilisable.
- B3 Baudelles (Les)** : peut venir de *budelle* : jonc.
- C1 Baye (La)** : forme locale de abbaye, dépendance à Domérat du monastère de Bonlieu, en Creuse, pour le vignoble (abbaye d'Aubeterre).
- B1 Bois-Rigaud** : nom propre : bois ayant appartenu à Monsieur Rigaud.
- C2 Boissettes (Les)** : petits bois.
- C2 Bosquets (Les)** : petits bois.
- C2/B1 Bouchat (Le)** : petit bois, bouquet, bouchure.
- B2 Bourres (Les)** : la bourre est une vieille herbe épaisse des prés.
- A4 Bramefaim** : du latin *bruscia* : broussaille. Terre très pauvre qui ne peut nourrir ses occupants. Végétation touffue, terrains incultes.
- B4 Brandes (Les)** : terres pauvres où ne poussent que mousse, genêts et Bruyères.
- B4 Bregeats (Les)** : vient de bruyères.



Les bosquets

- B2/A2 Bregières (Les), les bregeassous :** du latin *brucus* et du gaulois *brucum* (la bruyère) ; appellation locale de la bruyère.
- C1 Broses (Les) :** du latin *bruscia* : broussailles : végétation touffue, terrains incultes.
- B4 Bruyères (Les) :** terres pauvres recouvertes principalement de bruyère.
- B4 Caille (La) :** dérivé de la pierre, comme caillou, d'une racine pré-latine, Kal = pierre.
- B1 Capricorne (Le) :** peut devoir son nom à un ancien élevage de chèvres.
- B1 Chabanne (La) :** du gaulois *capanna* et du latin *capa*. Habitation rurale servant de gîte et d'étable ; forme de cabane.
- C1 Chambrière (la) :** vient de chanvre. Parcelle de chanvre sur terrain d'excellente qualité.
- B3 Champ des bœufs (Le) :** pâturage des bœufs. Prairie de bonne qualité, avec un point d'eau, destinée à l'engraissement des animaux. Par attraction¹, bœuf peut aussi désigner un creux ou un ruisseau.
- B2 Champ du loup (Le) :** lieu fréquenté par les loups. Cet animal autrefois, effrayait les populations paysannes.
- C3 Chappes (Les) :** sommet d'une colline.
- B2 Charrots (Les) :** du latin *carrus* : le char. Voies où passaient les chars à bancs qui transportaient les ruraux aux foires ; chemins de desserte.
- B2 Chats noirs (Les) :** vient de chanet, prononcé chanailles : lieux où il y a des Chênes.
- B3 Chaumas (les) :** du latin *calma* : friche, lande. Plus particulièrement enclos près de la maison qui recevait les égouts des étables et les eaux du toit.
- B2 Chaume pelé (Le), la chapelle :** (pelade) végétation pauvre. La pauvreté du sol ne produit qu'une maigre végétation.



La chambrière

¹ Attraction : modification d'une forme par l'influence d'une autre forme en rapport syntaxique avec la première



Les Chaumes blanches

C2 Chaumes blanches (Les) : (chaux : hauteur dénudée). Lieu pauvre. Peut désigner une voie antique ou un chemin empierré de dalles calcaires.

B2 Chemin de la croix du chiez : chemin avec une croix au départ et menant au rocher où l'on teillait² le chanvre. (Voir chier/chiez ci-dessous).

B2 Chènevière (La) : du latin *cannabem* : parcelle de culture du chanvre (terre riche).

A2 Chevailles (Les) vient du latin *cavum* : trou, combe, fossé. Verbe *cavar* : creuser. Vieux français *chave* : trou dans un rocher ou chemin encaissé suite à un ravinement, une *chavée*, par extension : carrière.

B2 Chien tounne : peut venir de *chier* (altération *chien* : rocher) de la *toune*, ou *tonne* : cabane de vigneron, ou de *tourne* qui est relatif au moulin qui tourne.

Chier (Le) : est un rocher (vieux français *rochier*), voire une hauteur rocheuse, par attraction a pu devenir le « chien ».

Chiez (Le) : est également un rocher sur lequel on aurait pu teiller² le chanvre. Semble pouvoir aussi signifier le bout, l'extrémité.

B2 Clodits (Les) : verbe latin *claudere*, du latin *includere* : fermer. Il s'agit d'une parcelle fermée, close. Toutes les appellations *clos* signifient une petite parcelle plantée de vigne.

B3 Combebarre : petite vallée barrée, donc fermée.

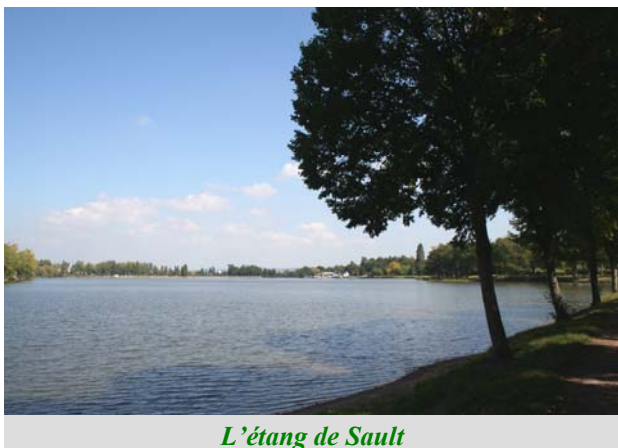
A3 Communaux de Coursage : le communal : espace communal en herbe à l'usage de la collectivité, sur lequel existait l'implantation libre de bâtiments d'habitation, d'exploitations agricoles. On y trouvait un arbre (tilleul), le puits communal, le creux, etc... et il permettait le pacage des bêtes. Chaque village avait son communal, voire, plusieurs. A la Révolution, la propriété en fut transférée à la commune, les villageois en gardant l'usufruit. A la fin du XIX siècle, les communes vendirent aux particuliers la plupart des communaux pour en retirer des moyens financiers. Ces communaux sont encore, de nos jours, la propriété des habitants du village de Coursage, (il semblerait que les communaux de Coursage étaient la propriété de la commune de Teillet).



Rue des Clodits

² Teiller : débarrasser le chanvre, le lin de la teille, séparer les parties ligneuses de la fibre.

- B2 Côtes (Les)** : parcelles situées sur un coteau.
- A4 Coutures (Les)** : du latin *cultura* : terre cultivée et de bonne qualité.
- A2 Crausses (Les)** : chemins avec des creux d'eau.
- B/C2 Creux de la cane (Le)** : autrefois existait un creux d'eau sur lequel barbotaient canes et canards. Même lieu que les pêcheries : du latin *pisscare* ou *piscari* : pêche. La pêche ou pêcherie est toujours un trou d'eau ou une mare.
- C2 Croix rouge (La)** : existence d'une multitude de croix qui autrefois marquaient l'espace religieux des paroisses, les chemins de pèlerinages, les emplacements d'anciennes chapelles. Elles sont généralement dénommées par nature géologique du support, exemple : croix – rouge, croix – blanche, par l'archéologie, par des faits historiques.
- C3 Domaine du bois** : domaine agricole situé sur le chemin qui mène au bois de Languistre.
- B2 Ecluses (Les)** : terrains contigus à une retenue d'eau.
- B/C1 Étang de Sault** : propriété communale depuis 1957. Il était connu avant sous le nom officiel de « réservoir des Etourneaux » et fut créé pour alimenter le canal de Berry (canal du duc de Berry). Le canal fut réalisé entre 1811 et 1834 sur décision du duc de Berry (Charles Ferdinand d'Artois, neveu du roi Louis XVIII). Ce dernier fut assassiné en 1820, à l'âge de 42 ans par Louis Louvel, républicain fanatique. Ce canal souffrait chaque année d'une alimentation en eau très insuffisante entre Montluçon et Saint-Amand. La création d'une



L'étang de Sault

retenue d'eau sur le ruisseau des Etourneaux fut étudiée et un plan présenté en 1861 fut annexé au décret impérial de 1864 déclarant d'utilité publique le réservoir.

Superficie : 20 hectares, capacité de retenue 1 050 000 m³, longueur totale : 370 mètres et hauteur maxi : 16,74 mètres.

Le canal de Berry fut déclassé en 1955. Sa longueur et sa profondeur réduites ne répondaient plus aux nécessités

économiques et sa gestion était devenue déficitaire. Le réservoir des Etourneaux fut mis en vente (remise aux services des Domaines). Lors de la réunion du 24 juin 1956, le Conseil Municipal de Prémilhat décida de se porter acquéreur. Le prix demandé était de 3 900 000 AF. Il fallu trouver le financement, les demandes d'emprunts auprès de divers organismes furent refusées. Il fut alors fait appel aux particuliers. 390 obligations de 10 000 AF chacune sont émises au taux de 6 % sur 8 ans. Elles furent très rapidement souscrites et presque uniquement par les contribuables de Prémilhat. L'acte d'acquisition fut signé le 26 avril 1957.

B3 Fades (Les) du latin *fada* : déesse du destin, fée : lieux mystérieux.

A2 Fer à cheval (Le) : impasse où il y eut toujours un maréchal ferrant.

C3 Feuillade (La) : du latin *fallium* : feuille. Lieu de feuillage, boisé.

C1 Fontaine (La) : existence, autrefois, d'une fontaine.



La Fontaine

C1/2 Fontbouillant : cette appellation provient de l'existence d'une source d'où l'eau sortait chaude et qui alimentait un ancien étang. Le château de Fontbouillant : actuelle maison bourgeoise construite en 1880 et située à proximité.

B1/2 Font noire (La) : existence autrefois d'une petite mare alimentée par une source qui laissait un dépôt noir sur le fond et sur les bords. De ce fait l'orthographe devrait être « la fond noire » et non la « font » car il n'existe aucun lien avec une fontaine.

A3 Fontenille : chemin ou passage avec un gué (le pas des fonds) ou petite fontaine.

A3 Fouinasse (La) : les Fayes : vient de *fau*, du latin *fagum* : le hêtre. Lieu planté de hêtres.

B2 Fraisses (Les) : du latin *fraxinum* : le frêne. Lieu planté où poussent les frênes.

A3 Frétille (La) : du latin *fractum* : broussailles et du verbe *fraugere* : briser, au sens de labourer la terre. Terre retournée grossièrement pour végétation naturelle.



La Ganne

C3 Ganne (La) : lieu humide.

A3 Gannettes (Les) : lieux humides.

C3 Gardes (Les) : poste de surveillance, indicateur de limites.

B1 Gazu (Le) : plusieurs possibilités : de Monsieur Gazu, ancien valet du seigneur de Quinssaines propriétaire des lieux. Peut se rapprocher sans doute du vieux français *gassouil* : lieu mouillé ; ou de *gazut* : endroit « dévasté » ancien défrichement.

B1 Glacière (La) : petite construction enterrée qui servait à la conservation de la glace ou de la neige pilée ramassée à l'étang de Sault (cette glace était utilisée par les brasseries « Weltz » installées aux Textiles).

- C1 Gourinats (Les)** : trous d'eau profonds, terrains marécageux.
- B1 Grises (Les)** : terre rocailleuse ou gréseuse.
Carrière des Grises : ici est érigée une stèle commémorant l'exécution le 14 août 1944 de 42 compatriotes incarcérés à la caserne de Montluçon six jours avant que les forces allemandes ne furent chassées de cette caserne.
- C1 Hermitage (L')** : (sans le h) viendrait d'ermite. Lieu où se retire un ermite, maison isolée.
- C3 Issac** : de *uss* ou *iss* qui désigne un point culminant. *Essart* ou *issard* : lieu défriché et par conséquent domaine sur un promontoire.
- C3 Jaunets (Les)** : du latin *juncum* : le jonc :lieux où poussent les joncs.
- C1/2 Linards (Les)** : lieux où l'on cultivait le lin.
- B2 Lo cas** : vient de *cass* ou *cassou* : motte d'argile séchée et dure à casser ou également altération possible de *Quoi* : broussailles.
- C2 Maisons rouges (Les)** : parcelles où abonde la pierraille ou couleur des matériaux dont est construite la maison. Peut également signaler une maison enseigne de couleur rouge (auberge ou maison de cantonnier). Ici a été mis à jour un ancien atelier de taille de silex datant de l'âge de pierre.
- A2 Mas (Le)** : du latin *mansus* : habitation rurale, ferme. Du verbe *manere* : résider, demeurer. Localement, en 1420 maison seigneuriale du Max, seigneur du Mas.
- B3 Monplaisir** : lieu où l'on se plaît. Semblerait lié à un compliment fait par un facteur autrefois qui appréciait ce lieu et l'accueil qui lui était réservé.
- B1 Moriaux (Les)** : du latin *maurus* : brun, butte rocheuse de couleur brune.
- A2/3 Naute (La), la Grande Naute** : vient du latin *nauda* et vieux français *nauza* : terre grasse et humide.
- B3 Nos (Les)** : du latin *nauda* et vieux français *nauza* : vallée ou ravin humide.
- C3 Noyer (Le)** : lieu planté de noyers.



Le Mas

B3 Ouches : provient du latin *oschia* et du vieux français *olchis* : jardin clos attenant à la maison.

C2 Pain perdu (Le) : puy pierreux. Terrain de si mauvaise qualité qu'il ne peut produire son pain.

B/C2 Pêcheries (Les) : du latin *pisscare* ou *piscari* : pêche. La pêche ou pêcherie est toujours un trou d'eau ou une mare.



C1/2 Peille (La) : langue d'oc : *pelar*, pelé : terre en friche.

A2 Pélassous (Les) : endroit de peu de valeur sur le rebord d'un val, terres en friches.

B2 Perches (Les) : du latin *pertica* : perche, gaule. En vieux français *perchant* : gros bâton, perche. Désignait des bois où les arbres étaient encore à l'état de perche, de perchis.

C1 Petit Moulin : existence probable d'un moulin sur le ruisseau à environ 150 m. du déversoir de l'étang.



B1 Peu de Sault : peu = pâturage en côte, du latin *podium* qui a donné puy et peu (variante locale).

C1 Pièce Longue (La) : du latin *petra* ou *pecia* : pièce = parcelle cultivée.

B3 Planches (Les) : du latin *planca* : les planches. Passerelle faite d'un tronc ou d'un madrier permettant le passage d'un ruisseau.

C2 Pont Vert (Le) : sans doute déformation de *viau* : vieux. Le pont vieux.

C3 Pontet (Le) : pont, du latin *pontem* : près au voisinage de ponts anciens ou modernes construits en pierre sur des cours d'eau ou des voies d'une relative importance. Mais des diminutifs signalent des ponts moins importants sur des petits ruisseaux, notamment *ponte*, réduction de *pontet* par amuïssement³ du « é ».

B2 Prade (La) : du latin *pratium* : pré. Il s'agit d'une prairie naturelle le long d'un ruisseau.

³ Amuïssement : fait de s'amuïr : rendre muet.

- B2** **Pré bat (Le)** : le pré d'en bas.
- B2** **Pré Chabot (Le)** : pré appartenant à Monsieur Chabot.
- B2** **Pré Chapt** : le pré de Monsieur Chapt. En 1816, Monsieur Chaptut était garde champêtre communal et habitait le village.
- C3** **Pré Rigoulet (Le)** : nom propre. Pré ayant appartenu à Monsieur Rigoulet.
- B3** **Prêles (Les)** : du latin *asperelle* ou *pralium* : prairie. La prêle est une plante sans fleur qui pousse dans les marécages ou lieux humides.
- B2** **Prémilhat** : origine du nom : en 1843 *Prémiliacus*, du latin *primilius*, sans doute à cause de la présence d'un personnage Prémilius. Depuis cette époque, ce nom n'a cessé d'évoluer pour devenir vers 1300 Prémilhiaci puis en 1750 Prémilhiac, et aujourd'hui Prémilhat.
- B2** **Quatre Rouettes (Les)** : intersection de quatre chemins. Appellation également donnée à une carrière située sur le flanc d'un ravineau, affluent de la Vernoëlle entre Prémilhat et Sault.
- C1** **Ranoux Allée** : nom de la famille Ranoux, propriétaire de la plupart des terrains et y habitant.
- A4** **Rillat** : hauteur, sommet d'une colline
- C1** **Rocher du Gazu (Le)** : emplacement du déversoir de l'étang de Sault construit dans les rochers.
- B2** **Rocher du Méry (Le)** : dérivé de l'auvergnat *mérailla* : mur, muraille construction ancienne ou simple abri. Peut également provenir du latin Marius.
- A2** **Saint-Pierre** : existence d'un prieuré-cure qui dépendait du monastère d'Evaux et non de l'église qui était sous le patronage de l'archevêque de Bourges.
- A2/3** **Sapinière (La)** : du gaulois *sappos* : sapin. Lieu planté de sapins. Peut également désigner la résine.
- C1** **Saules (Les)** : lieux humides où poussent les saules.
- B2** **Sault** : origine : plusieurs possibilités. Ecrit parfois saulx du latin *salix* qui désigne les saules, très nombreux autrefois près du gour. Peut également provenir de saltus : le bois, ou de sauljat qui désigne le gué. Ces deux dernières origines peuvent être exactes puisque près du village, nous trouvons bois et eau.



Rillat

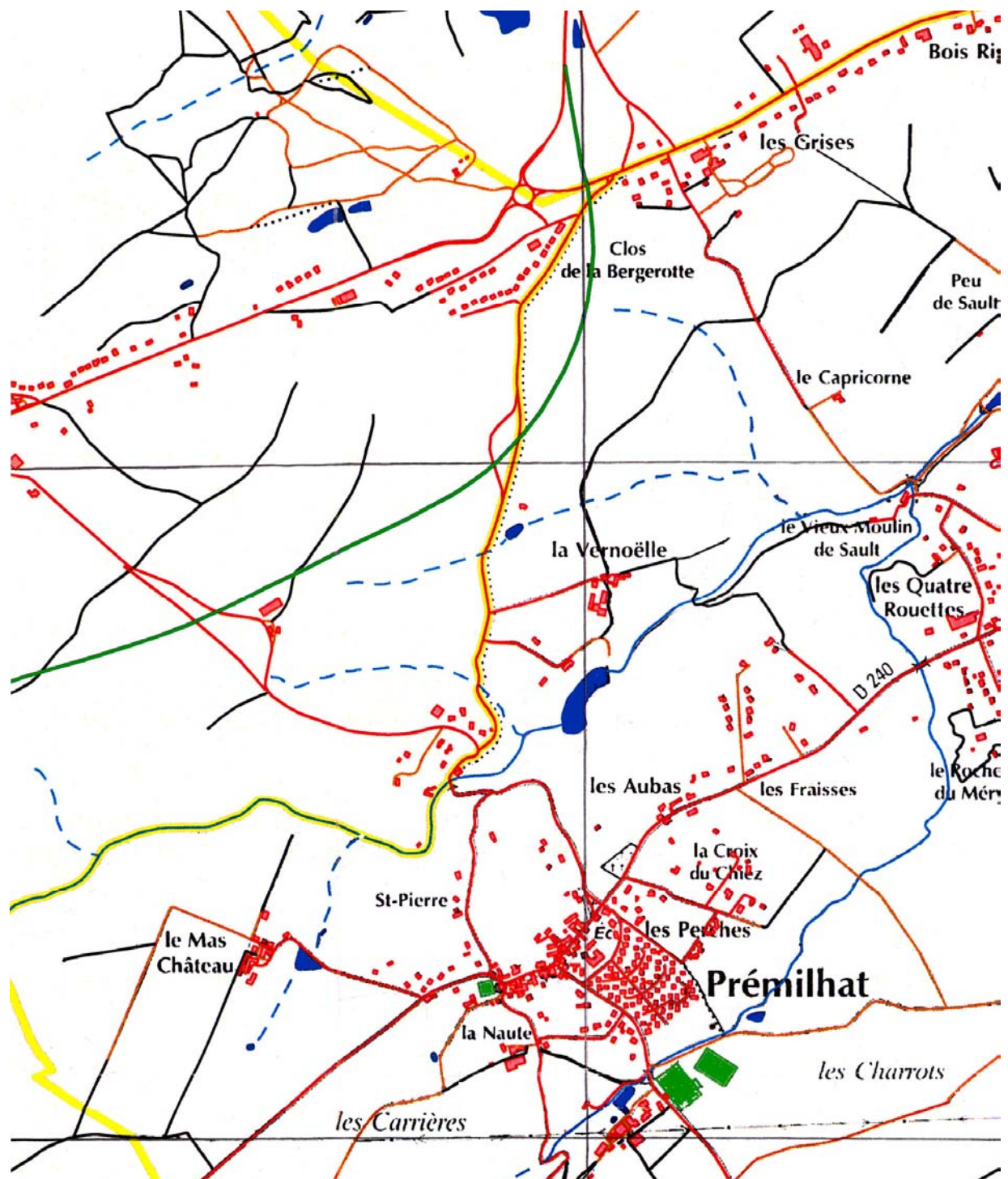
- B3 Sillans (Les)** : lire sillons : raies de labour. Terres régulièrement labourées.
- B3 Simoutes (Les)** : peut être une variante de sématures : lieuxensemencés.
- C2 Soulières (Les)** : déformation de saulières . Lieux où poussent les saules.
- C3 Tataouine** : lieu isolé et éloigné, difficile à vivre (à rapprocher du lieudit sud Tunisien où l'on envoyait des « têtes brûlées » pour casser des cailloux).
- C1 Terre des moulins, clos du moulin** : du latin *molinum* : moulin. Existence de moulins à eau de types divers aux noms provenant de la fonction : moulin farinier, à huile, à chanvre. Probablement l'existence de l'un de ces types sur ces terres justifie cette appellation.
- C1 Terre-Neuve** : souvent accolé à un adjectif indiquant la couleur, l'aspect, la qualité ; peut exprimer l'ensemble d'une exploitation. Exemples : terres neuves, terres franches, terres noires, terres jaunes, terres légères, terres dures etc.
- C1 Textiles (Les)** : il existait avant la guerre (1939/1945) une usine de textiles fabricant principalement des textiles synthétiques, en particulier la rayonne.
- B3 Theil (Le)** : toit, hauteur.
- B2 Tremblet (Le)** : lieu planté de trembles.
- B2 Triboulet (Le)** : nom propre, terrains appartenant à Monsieur Triboulet.
- C2 Vallons (Les)** : du latin *vallis* : vallée. Vallonnements souvent creusés par les ruisseaux (ruisseau des Serpents qui prend sa source à Rillat).
- C3 Venatte (La)** : lire venotte : petit chemin, à rapprocher de venelle.
- B2 Vernoëlle (La)** : à l'origine : vernouaille devenu vernoile : composé du mot verne : l'aulne qui est l'arbre des lieux humides et nouaille : vieille motte. L'origine est liée à l'existence d'un ruisseau. Peut également signifier vieux manoir.
- B2 Vieux moulin (Le)** : existence d'un moulin situé au bout du ruisseau de la Vernoëlle qui reçoit à cet endroit le ruisseau de la Grande Naute avant de former l'étang de Sault.
- B3 Vignes (Les)** : du latin *vinea* : vigne. Emplacement d'un vignoble.
- A3 Villeneuve** : ville = ensemble de bâtiments constituant une exploitation agricole. Neuve : nouvelle occupation du sol, ou terre défrichée.



Le Vieux Moulin

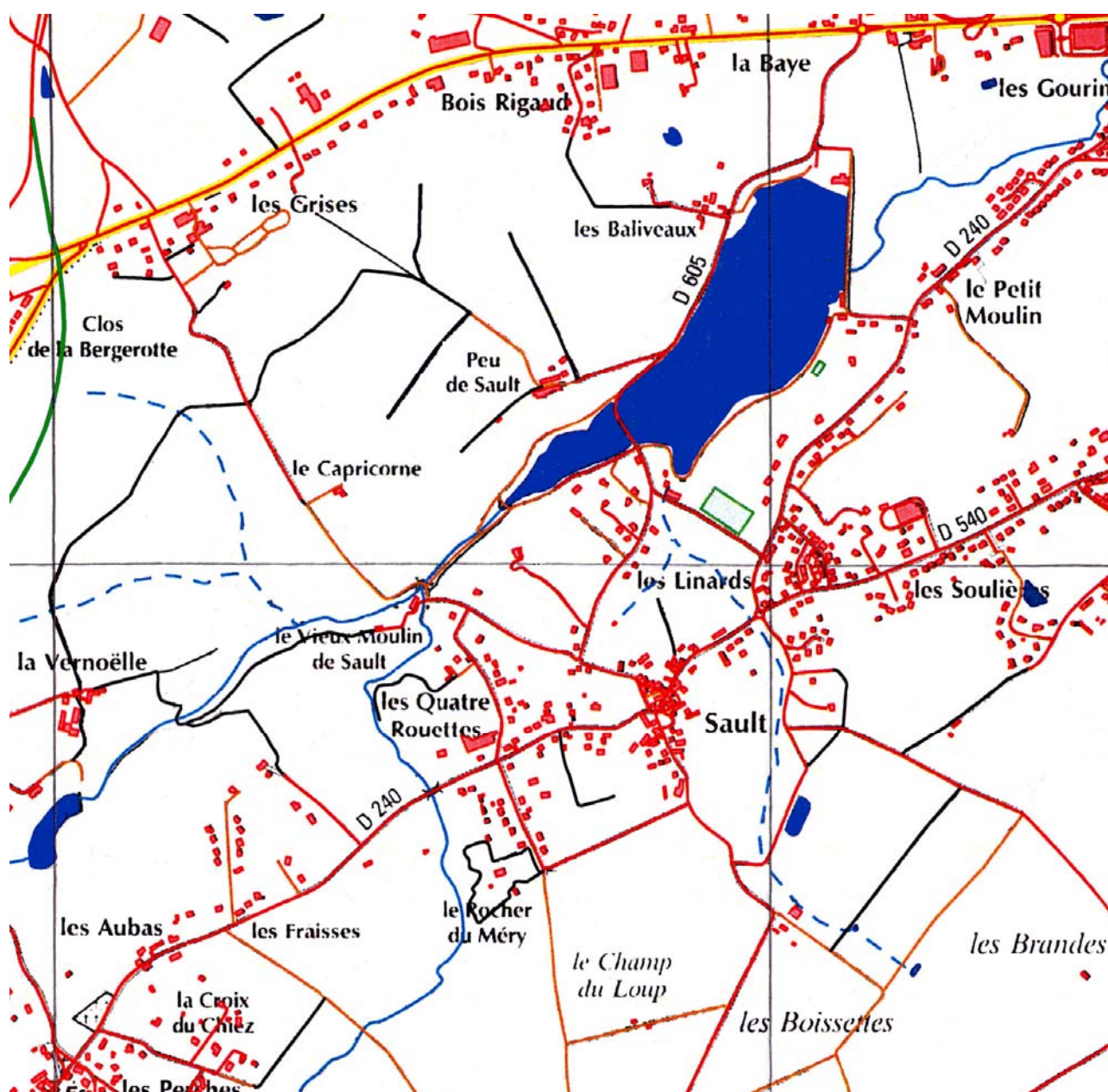
SECTEUR DE PRÉMILHAT BOURG

Aubas (Les)	Chemin de la Croix du	Pélassous (Les)
Aubéries (Les)	Chiez	Perches (Les)
Aveneau (L')	Chevailles (Les)	Pré Bat (Le)
Ayants (Les)	Clodits (Les)	Pré Chabot (Le)
Bourres (Les)	Crausses (Les)	Prémihat
Bregières (Les)	Ecluses (Les)	Saint -Pierre
Charrots (Les)	Fer à cheval (Le)	Sapinière (La)
Chats Noirs (Les)	Fraisses (Les)	Vernoëlle (La)
Chaume pelé (Le), la Chaupelle	Mas (Le)	
	Naute (La)	



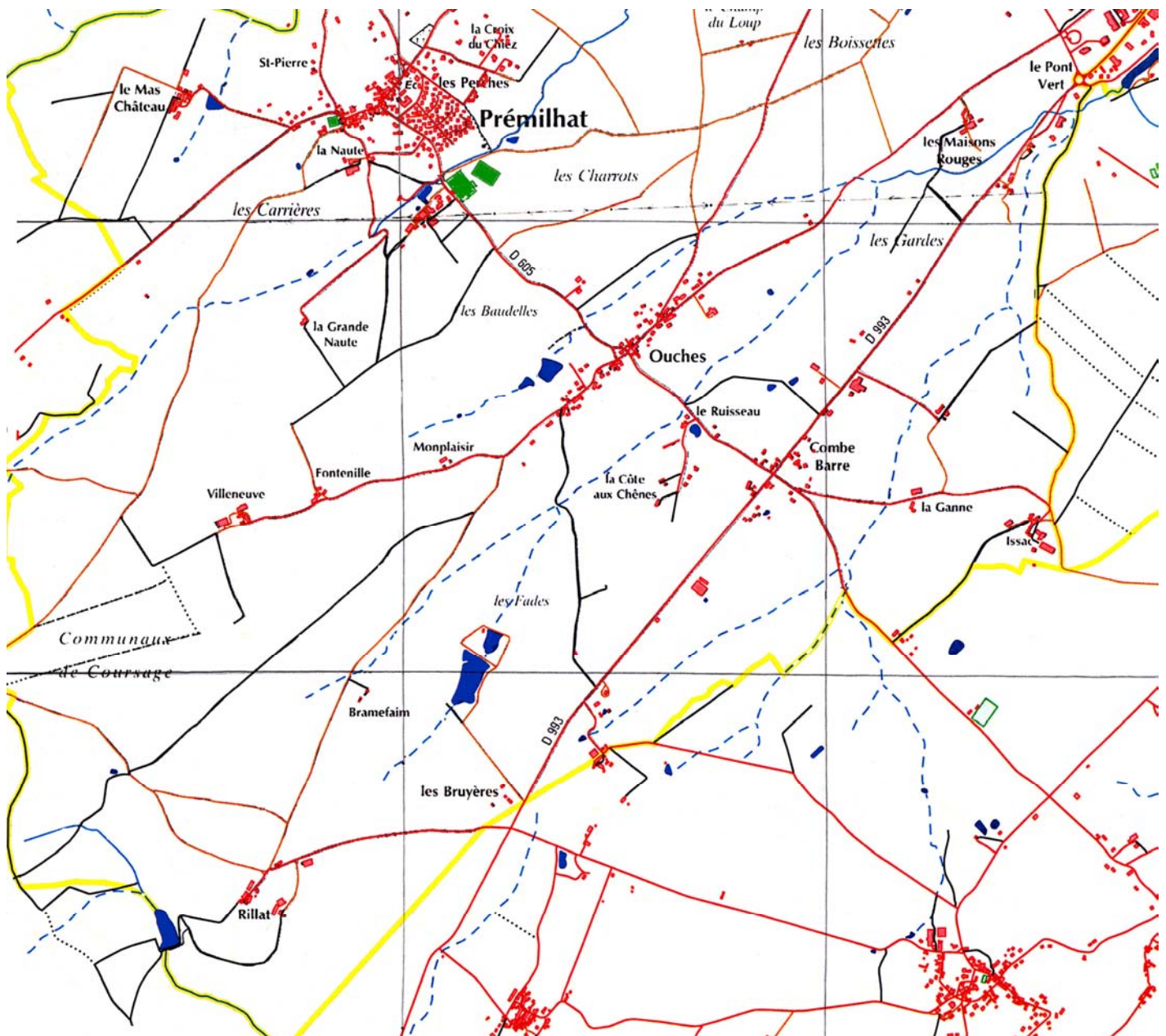
SECTEUR de SAULT & Nord/Ouest

Antes (Les)	Creux de la cane (Le)	Peu de Sault (Le)
Baliveaux (Les)	Etang de Sault	Pièce longue (La)
Boissettes (Les)	Font noire (La)	Prade (La)
Bouchat (Le)	Gazu (Le)	Pré Chapt (Le)
Bois Rigaud	Glacière (La)	Quatre rouettes (Les)
Capricorne (Le)	Grises (Les)	Rocher du Gazu (Le)
Chabanne (La)	Hermitage (L')	Rocher du Méry (Le)
Champ du loup (Le)	Linards (Les)	Sault
Chien touné (Le)	Moriaux (Les)	Soulières (Les)
Côtes (Les)	Pêcheries (Les)	Vieux Moulin (Le)



SECTEUR de OUCHES - COMBEBARRE & Sud

Bateliers (Les)	Domaine du bois (Le)	Planches (Les)
Baudelles (Les)	Fades (Les)	Pont vert (Le)
Bramefaim	Feuillade (Les)	Pontet (Le)
Brandes (Les)	Fontenille	Pré Rigoulet (Le)
Bregeats (Les)	Fouinasse (La)	Prêles (Les)
Bruyères (Les)	Frétille (La)	Rillat
Caille (La)	Ganne (La)	Sillans (Les)
Champ des bœufs (Le)	Gardes (Les)	Simoutes (Les)
Chappes (Les)	Issac	Tataouine
Chaumas (Les)	Jaunets (Les)	Theil(Le)
Chaumes blanches (Les)	Maisons Rouges (Les)	Tremblet (Le)
Combebarre	Nos (Les)	Triboulet (Le)
Communaux de Coursage (Les)	Noyer (Le)	Vallons (Les)
Coutures (Les)	Ouches	Venatte (La)
Croix-rouge (La)	Pain perdu (Le)	Vignes (Les)
	Perches (Les)	Villeneuve



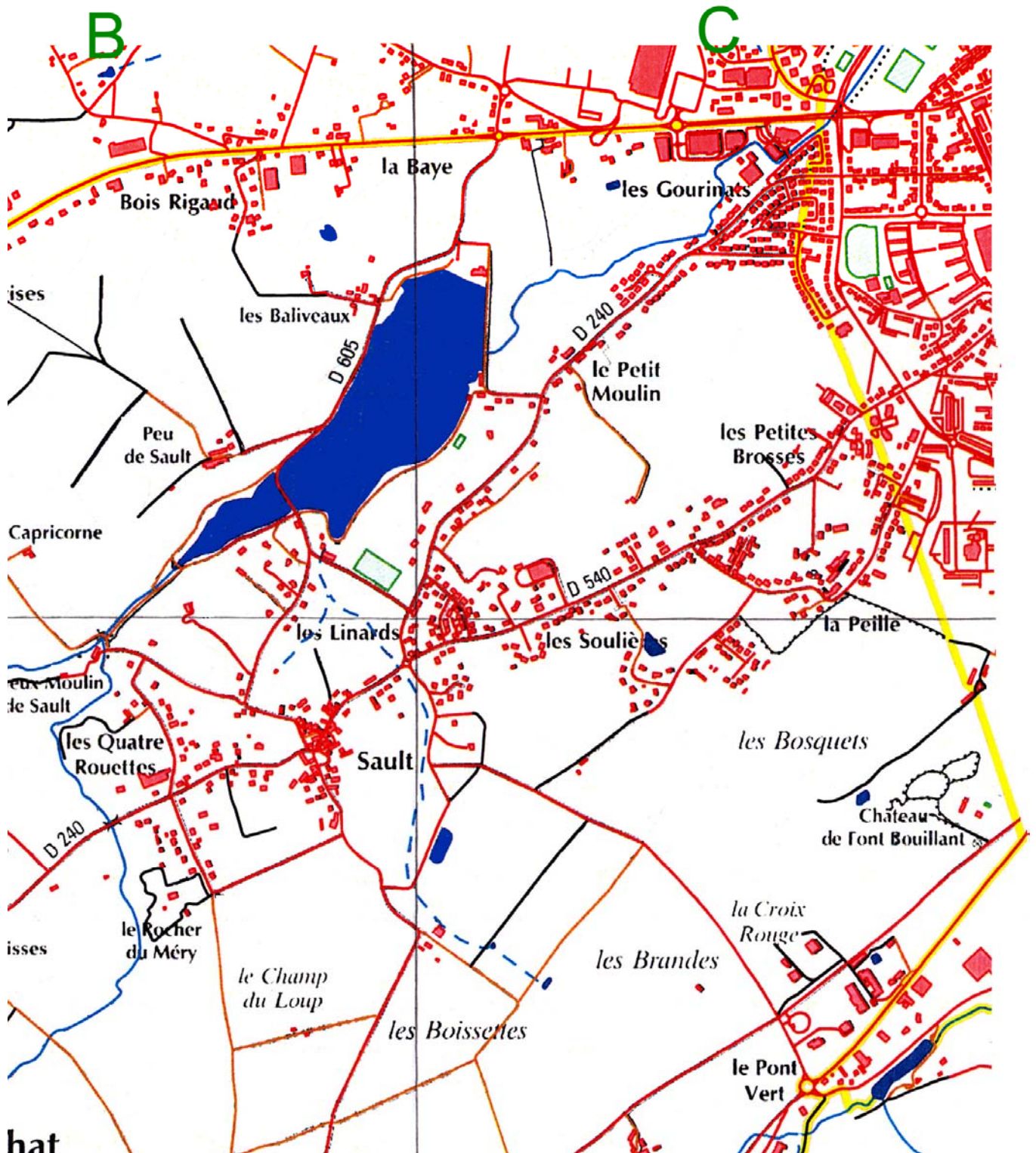
SECTEUR PROXIMITÉ MONTLUCON

(Nord -Est)

Baye (La)
Bosquets (Les)
Brosses (Les)
Chambrière (La)
Fontaine (La)

Fontbouillant
Gourinats (Les)
Peille (La)
Petit moulin (Le)
Ranoux (allée)

Saules (Les)
Terre des moulins, clos du moulin
Terre neuve
Textiles (Les)



LIEUX-DITS HABITÉS

B2	Les antes	C3	La ganne
B2	Les aubéries	A3	Les gannettes
C1	Les brosses	C3	Les gardes
B4	Les bruyères	B1	Le gazu
B4	La caille	B1	La glacière
B1	Le capricorne	B1	Les grises
B1	La chabanne	C2	Les maisons rouges
C2	La croix-rouge	B3	Monplaisir
C3	Domaine du bois	B2	Le rocher du méry
B2	Les écluses	A2	Saint-Pierre
C1	La fontaine	A2/3	La sapinière
C1/2	Fontbouillant	C1	Terre-neuve
A3	Fontenille	B2	La vernoëlle
B2	Les fraisses	A3	Villeneuve

LIEUX-DITS NON HABITÉS

B2	L'aveneau	B3	Les fades
A2	Les ayants	C3	La feuillade
B3	Les Bateliers	A3	La fouinasse, les faves
B3	Les baudelles	A3	La frétille
C2	Les boissettes	C3	Les jaunets
C2/B1	Le bouchat	B1	Les moriaux
B2	Les bourres	B3	Les nos
A4	Bramefaim	C3	Le noyer
B4	Les brandes	A2	Les pelassous
B4	Les bregeats	C1	La pièce longue
B2/A2	Les bregières, les bregeassous	C3	Le pré Rigoulet
B3	Le champ des bœufs	B3	Les prèles
B2	Le champ du loup	C1	Le rocher du gazu
C3	Les chappes	B3	Les sillans
B2	Les charrots	B3	Les simoutes
B2	Les chats noirs	C1	Terre des moulins, clos du moulin
B3	Les chaumas	B2	Le tremblet
C2	Les chaumes blanches	B3	Le Triboulet
A2	Les chevailles	C2	Les Vallons
A3	Les communaux	C3	La venatte
A4	Les coutures	B3	Les vignes
B/C2	Le creux de la cane		

CHEMINS

B1	Chemin des baliveaux	B2	Chemin des clodits
B1	Chemin de Bois Rigaud	B2	Chemin des côtes
C2	Chemin des Bosquets	A2	Chemin du Mas
B2	Chemin de la croix du chiez	A2	Chemin de saint-Pierre
B2	Chemin du chien toune	C3	Chemin de tataouine

ROUTES

B2	Route des aubas	A2/A3	Route de la naute
C1 /C2	Route du château de fontbouillant	B2	Route d'ouches
B3	Route de combebarre	C1/C2	Route de la peille
B/C1	Route de l'étang de sault	B3	Route du theil
B1/B2	Route de la font noire	C1	Route de l'hermitage

RUES

C1	Rue de la chambrière	B2	Rue du pré Chapt
A2	Rue du fer à cheval	C1	Rue du petit moulin
C1	Rue des gourinats	C1	Rue de fredville
C1/C2	Rue des linards	B2	Rue du 19 mars 1962
B2	Rue des perches	B2	Rue du vieux moulin

ALLÉES

C2	Allée des bosquets	B2	Allée du pré bat
B2	Allée de la chaupelle	B2	Allée du pré Chabot
B2	Allée de la chènevière	C1	Allée des saules
B2	Allée de lo cas	C2	Allée Ranoux
B2	Allée de la prade		

PASSAGE

A2	Passage de la naute
-----------	---------------------